

Compte rendu
Réunion du Conseil d'école 2^e trimestre du RPI du VAL
Date du Conseil d'école : mardi 25 mars 2025
18h00 à l'école d'ATTON

EMARGEMENT :

Fonction	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
Présidente	Mme MALARD Annick	x		
I.E.N ou représentant	Mme DUMET Delphine		X	
RPI	M. PARMENTELAT Alain	X		
	Mme DORGET Elodie	démission		
Enseignants	Mme BOUVARD-FATH Tania	X		
	Mme VANSON Pauline		X	
	Mme MULLER Claire		X	
	Mme MUNICH Marielle	X		
	Mme BERTHOUX Annie	X		
	Mme BOFFY Héloïse	X		
Parents élus ATTON	Mme BURGER Nadia (T1)		X	
	Mme GAMORY Marine (T2)		x	
	Mme DIEFFENBRONN Emilie (S1)	x		
	Mme SIMON Aurore (S2)	X		
BEZAUMONT	Mme ANTONI Carole (T1)			X
	Mr GIGLEUX Sylvain (T2)	X		
	Mr GENET Éric (S1)			X
	Mr MICHAUT Grégory (S2)			X
LOISY	Mme PELLEZ Catherine (T1)	x		
	Mme DIEFFENBRONN Émilie (T2)	X		
	Mr MICHAUT Grégory (T3)			X
	Mr CONTE Anthony (S1)			X
	Mme GATTAUX Fanny (S2)			X
	Mme SIMON Aurore (S3)	X		
Mairies ATTON	Mme CURINA-PRILLEUX Marlène remplacée par Mr Richard-Maupillier (4 ^e adjoint au Maire)	X		
BEZAUMONT	Mr LOMBARD Didier			X
LOISY	Mr FAVRE André			X

Ordre du jour

1. Rentrée 2025-2026
2. Sécurité : PPMS/DUER/TRANSPORT
3. Phare
4. Actions pédagogiques menées (du 16/11/2024 au 25/03/2025)
5. Travaux (+ Bricoles dans les écoles)
6. Questions recensées par les parents élus (celles-ci auront été formulées et soumises à la directrice au moins 48 heures avant).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 25 MARS 2025

La séance débute à 18h00.

Mme MALARD (directrice de l'école maternelle d'Atton et coordinatrice des directions des écoles du RPI pour cette année scolaire 2024-2025) présidera ce second conseil d'école.

Les trois écoles font le choix d'un conseil d'école regroupé pour les trois établissements.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme BOUVARD-FATH Tania

1. Rentrée 2025-2026

- Effectifs 2025-2026 : 155 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	17	19	14	17	23	14	30

Demande au président du RPI :

Les inscriptions viennent de s'achever et les Directrices des 3 écoles souhaiteraient savoir combien il y a de nouveaux inscrits (PS ou autre) sur le RPI. A ce jour, il y a 14 enfants inscrits sur les 21 de prévu et 4 dérogations sont en attente. Il n'y a pas eu d'inscription supplémentaire concernant les autres niveaux.

- **Carte scolaire**

A ce jour, il n'y a pas de fermeture de classe d'envisagée.

- **Répartition 2025/2026**

Comme annoncé lors du premier conseil d'école, la répartition prévue est la suivante :

Atton : PS/MS/GS ; Bezaumont : GS/CP/CE1; Loisy : CE2/CM1/CM2.

Elle reste donc inchangée et prévoit la scolarisation d'environ la moitié des élèves de grande section à l'école de Bezaumont.

Pour ce faire, les enseignantes de l'école de Bezaumont font la demande suivante à Monsieur le Président du RPI : « Vous serait-il possible d'envisager le renouvellement de la mise à disposition d'une ATSEM à Bezaumont pour accompagner cette classe de GS/CP ?

A quelle date pourrez-vous nous en préciser les modalités ? »

Réponse de M. Parmentelat :

Cette demande sera envisagée en Conseil syndical, ce n'était pas prévu.

Le budget n'est pas encore voté et cela pourrait être étudié.

- Inscriptions au RPI

Les inscriptions pour la prochaine rentrée ont eu lieu du 17 au 21 mars 2025.

Pour les inscriptions après cette date, il faudra joindre le RPI

(03 72 75 50 00 ou 06 56 80 94 51) puis l'école concernée.

- Organisation de la rentrée

Atton

La pré-rentrée enseignante aura lieu le jeudi 28 août et/ou le vendredi 29 août 2025 et la rentrée des élèves aura lieu le lundi 01 septembre 2025.

Bezaumont

Les nouveaux élèves entrant pour la première fois à l'école de Bezaumont sont invités avec leurs parents le vendredi 29 août, le jour de la pré-rentrée, de 14h00 à 15h00 environ, pour visiter l'école et rencontrer les enseignantes. Ils recevront une invitation en fin d'année scolaire.

Loisy

Il n'y a pas de dates de visites encore arrêtées.

- Liaison crèche/école

A la maternelle d'Atton, plusieurs matinées seront consacrées à la découverte de l'école et de la vie en classe avec les futurs parents et les enfants de la crèche d'Atton.

- Liaison école/collège

Mme Gracz, interviendra ponctuellement auprès des Cm2 à l'école.

Portes ouvertes les 15/03 (Pàm) et 22/03 (Dieulouard).

2. Sécurité

- PPMS

ATTON

Exercice « risques majeurs » effectué 09/12/2024

Exercice « Incendie » effectué 18/03/2025. Les élèves ont bien réagi à cet entraînement. L'alarme incendie n'a pas fonctionné. Les élèves ont pu entendre le signal sonore par le biais d'un téléphone (+ enceinte).

LOISY

Exercice risques majeurs effectué en décembre (absence Mme Vanson) puis à nouveau le 24/01/25. Les téléphones de l'ancien bâtiment ne sont pas reliés au nouveau bâtiment (demande RPI conseil école 1 du 15/11/24).

Les valises PPMS ne sont pas mises à jour (demande RPI conseil école 1 du 15/11/24).

Les personnes de l'ancien bâtiment n'ont pas accès aux toilettes.

La trappe de coupure d'eau n'est pas accessible dans l'ancien bâtiment.

Exercice « Incendie » le 20/03/2025. Bon déroulement.

BEZAUMONT

Exercice « risques majeurs » effectué 02/12/2024.

Rappel demande du 15/11/24 : mise à jour de la valise PPMS urgente, impossibilité d'utiliser ce dont nous avons besoin, tout est HS.

Exercice incendie n°2 effectué le 24/03/2025 à 9h40. Bon déroulement.

- DUER

Atton :

Le document a été mis à jour pour l'école d'Atton.

Il sera transmis au RPI.

Bezaumont :

Le document a été mis à jour pour l'école de Bezaumont. De nombreux items sont en attente de réponse de la part du RPI (voir DUER transmis).

Loisy :

Le document a été mis à jour pour l'école de Loisy. Transmis au RPI.

De nombreux items sont en attente de réponse de la part du RPI.

- TRANSPORT

Loisy : les engagements pris par la CCBPAM ne sont pas encore tenus en raison des conditions météo : l'aire d'attente des enfants est toujours trop petite et dangereuse (cf. conseil école 1 novembre 2024).

Réponse de la ComCom : L'entreprise a été relancée pour finaliser les travaux de marquage. La mise en peinture sera effectuée sous 10 jours (pour information, les températures doivent être au-dessus de 10° et les sols secs). Voici la photographie correspondant à la mise en œuvre prochaine. (voir photographie jointe).

Réponse de Loisy : Il faudra refaire un point avec la ComCom car la peinture ne résoudra pas le problème de sécurité.

3. Phare

L'école maternelle d'Atton n'est pas concernée directement par le programme Phare, bien que celle-ci joue son rôle dans l'apprentissage des règles de vie de la classe et de l'école.

Une sensibilisation renforcée est faite également afin de développer des compétences psychosociales notamment :

- les compétences émotionnelles : comprendre, identifier et gérer ses émotions et
 - des compétences sociales : savoir demander de l'aide, résoudre des difficultés (capacité à savoir dire non, refuser), développer des liens sociaux (aller vers l'autre, entrer en relation, nouer des amitiés...).
- Cette sensibilisation est renforcée par l'infirmière scolaire Audrey Gracz, qui par le biais de différents jeux, renforce le travail effectué en classe.

Pour information, une formation commune aux trois écoles a été réalisée par les enseignantes mercredi 18/12/2024 de 9h à 12h à l'école d'Atton.

L'école de Bezaumont consacre au moins 10h00 par an et par classe à ce sujet.

Mise en œuvre d'une partie de la démarche contre le harcèlement en lien avec des personnes ressources : Mme Gracz, infirmière de l'Education Nationale et Mme Nicolle, Psychologue scolaire du RASED pour aider à assurer le bien-être

et respect entre élèves.

Prévention importante par les enseignantes en continu, en lien avec l'Infirmière, la Gendarmerie, avec des outils d'éducation citoyenne d'EDUSCOL et de l'USEP, « Les petits citoyens », des vidéos ou webinaires, histoires, jeux, ... etc.

- Intervention de la MPF GGD54 en CP, chaque début d'année, en prévention et travail à partir du livret « Oscarine et Charlie », livret sur la santé, la sécurité, le respect, avec le rappel du numéro 3018 et la sensibilisation aux dangers numériques.

- Connaissance des émotions et jeux pour mieux les gérer, jeux pour mieux se connaître et commencer à travailler l'empathie en petits groupes, informations complémentaires sur le bon usage des écrans en CE1, sensibilisation contre la moquerie pour toute cette année en école autour de la journée nationale de lutte contre le harcèlement du 7 novembre

- Puis, dessins, mots sur ce qui a été activé au premier trimestre suivi de la réalisation d'affiches NHA « non au harcèlement », chaque année depuis 3 ans.

- Travail en continu avec la Communication Non Violente (CNV) à l'aide des messages clairs, dès le CE1 : apprendre à reconnaître son émotion, à communiquer sur sa gêne et à demander à l'autre de cesser, le pair comprend mieux le souci et s'engage la plupart du temps à ne plus agir ainsi.

- Rappel de l'importance des témoins et de leur pouvoir d'action lors de conflits, débats citoyens et gestion fine des situations de conflit observées ou s'appuyant sur des histoires, pour susciter l'empathie.

- Proposition d'une roue de solutions concrètes déjà recherchées au sein des classes, à mettre en œuvre lors de difficulté

- Sensibilisation en lien avec le thème du Safer Internet Day du 11/02 jusqu'à fin mars (Thème : sensibilisation à l'usage du numérique, « de la citoyenneté numérique à l'ère de l'IA »), à partir du film le « Robot sauvage », notion d'IA abordée et jeux de discernement d'images.

Les tests individuels qui interrogent chaque élève sur le climat scolaire et le harcèlement ne sont disponibles qu'à partir du CE2 : il n'y en a pas de CE2 cette année à l'école de Bezaumont.

En fin d'année scolaire, toutes les écoles ayant suivi ce programme sont labellisées pour leur démarches actives de prévention contre le harcèlement.

L'école de Loisy : sensibilisation avec des vidéos, carte mentale « non au harcèlement », médiation par les pairs et messages clairs lors de conflits, réflexions sur le « bien vivre ensemble » et « ses valeurs », mises en scène /débats autour de situations déjà observées où « je » suis embêtée (→ susciter l'empathie), émotions, verbalisation de ma gêne et demande de cesser (CNV par

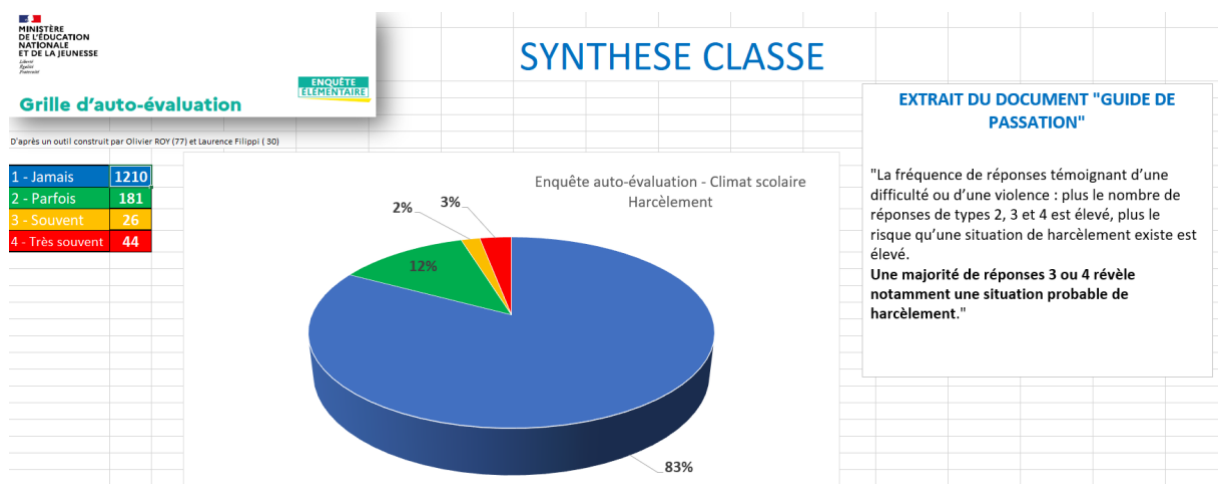
messages clairs lors des conflits), recherche de solutions concrètes, vidéos et textes. Travail en lien avec l'infirmière de l'EN (personnes ressources). Réalisation d'une affiche « Non au Harcèlement ».

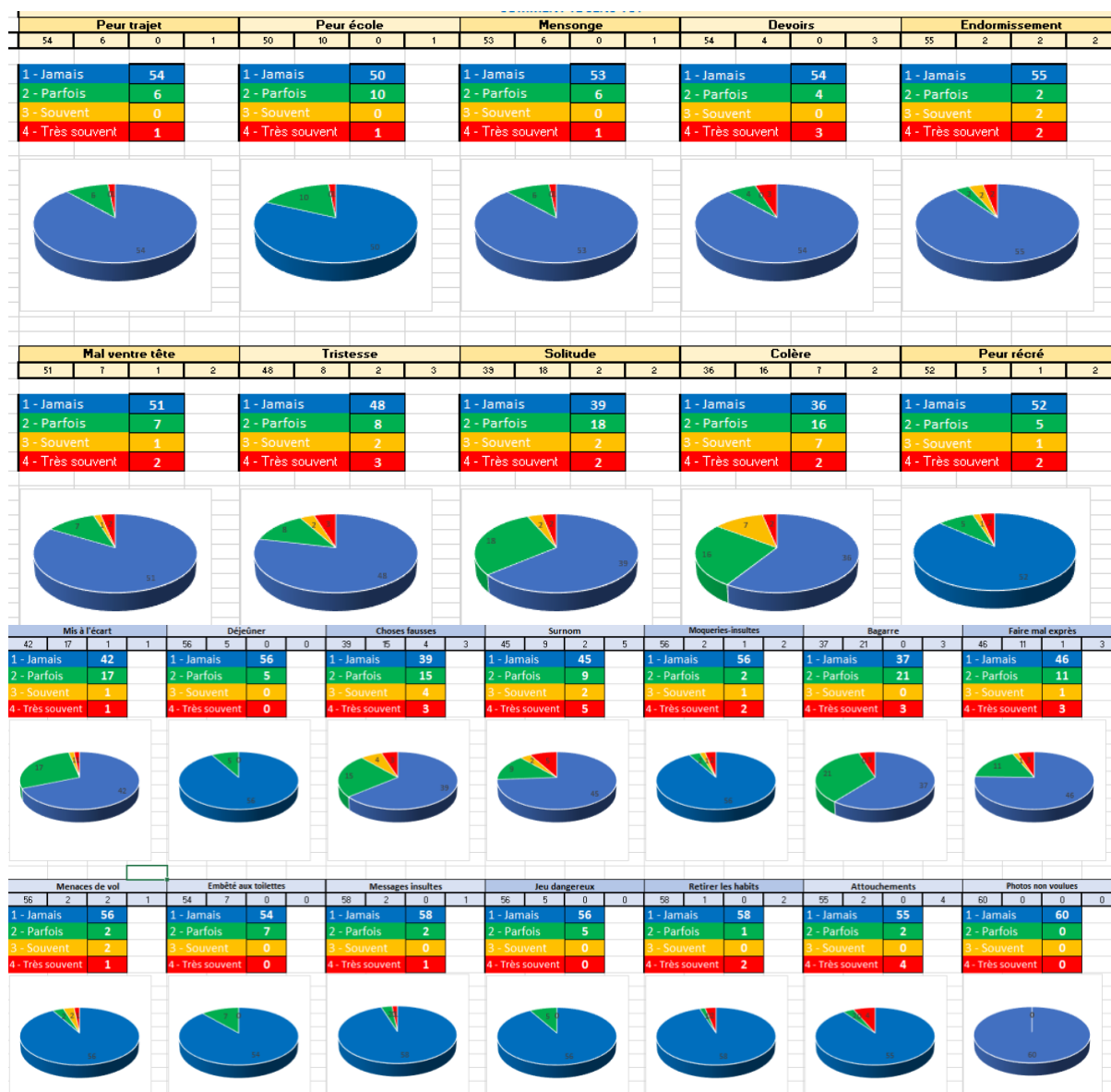
La lutte contre le harcèlement est une priorité absolue pour notre ministère.

La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire se déroule chaque année le premier jeudi qui suit les vacances scolaires de la Toussaint (jeudi 7 novembre 2024).

Tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se sont vus proposer de remplir une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Ce temps est l'occasion de mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement, première condition de protection des élèves victimes.

Restitution : quel que soit le niveau retenu (classe, niveau d'enseignement, école, collège ou lycée), l'exploitation des réponses des élèves permet d'évaluer et d'objectiver l'existence d'un phénomène de harcèlement afin de permettre une prise de conscience et une mobilisation collective. Plus largement, l'analyse des réponses constitue aussi un moyen d'apprécier la qualité de vie des élèves à l'école et sur ces constats d'engager les actions utiles à son amélioration.





4. Actions pédagogiques menées du 16/11/2024 au 25/03/2025

. Des actions pédagogiques ont été prévues dans l'avenant 2024/2025 au projet d'école du RPI. L'avenant commun des écoles de Bezaumont et Loisy ainsi que celui de l'école d'Atton ont reçu l'avis favorable de Mme Dumet, Inspectrice de l'Education Nationale.

. Les évaluations mi-CP ont été réalisées mi-janvier à Bezaumont. Tous les parents des élèves de CP ont été reçus pour l'explication des résultats et des actions ont été engagées en conséquence pour faire encore progresser les

élèves. Un Conseil des maîtres est prévu le 31/03/2025 avec les enseignantes de maternelle afin d'analyser ces résultats et de prévoir des adaptations et différenciations.

ATTON

- Mardi 26/11/2024, les élèves de la classe de PS/MS sont partis toute la matinée à la découverte de traces, d'indices et de petites bêtes. Ce projet est issu d'un partenariat entre la Compagnie des ânes d'Eulmont et la Communauté de Communes du bassin mussipontain.
- Jeudi 28/11/2024, cela concernait la classe de MS/GS.
- Mardi 02/12/2024, les élèves de la classe de PS/MS se sont rendus à la médiathèque afin de la découvrir et de comprendre son fonctionnement notamment l'espace « Marmothèque ». L'occasion également, d'écouter de belles histoires.
- Vendredi 06/12/2024, Saint Nicolas est venu récompenser les élèves. Pour cette occasion, l'association de parents d'élèves « les Val'heureux » ont offert à chaque élève, un chocolat à son effigie. Un grand merci à eux.
- Jeudi 12/12/2024, séance de cinéma Concorde de Pàm « Marcel, le père Noël et le petit livreur de pizzas » offerte par la communauté de communes du bassin mussipontain
- Vendredi 20/12/2024, spectacle de marionnettes « Le Noël de Fenouil » organisé et mise en scène par l'association de parents bénévoles « Les Val'heureux » à la salle des fêtes d'Atton. Nous les remercions de cette belle initiative. Les élèves de l'école d'Atton avaient préparés des gâteaux pour cette occasion.
- Mardis : 07/01/2025 - 14/01/2025 - 21/01/2025 - 28/01/2025 - 04/02/2025, Adrien GUY, intervenant au Conservatoire de Blénod les Pont-à-Mousson est intervenu auprès de l'ensemble de élèves de l'école. L'occasion, pour eux, de découvrir et de s'exercer à différents instruments de musique. Ils ont pu apprendre quelques chants et s'exercer aux rythmes. Pour la classe de GS de 14h00/14h45, pour les MS de 15h00/15h35 et la classe de PS de 15h40/16h10.
- Mardi 07/01/2025 et mardi 14/01/2025, Audrey Gracz, infirmière scolaire est intervenue auprès de la classe de PS/MS sur le thème des émotions.
- Mardi 04/02/2025, Audrey Gracz est intervenue afin de sensibiliser les élèves à leur corps à partir de l'album « Mon corps est un trésor » (classe de PS/MS).

- Lundi 13/02/2025 et lundi 20/02/2025, tous les enfants ont pu réaliser en cuisine la galette et l'occasion de la manger mardi 14/02/2025 et mardi 21/02/2025. PS/MS/GS.
Ce qui a permis aux élèves de retenir et d'être en capacité de raconter, l'histoire « La galette » de Christina Dorner et Nicolas Gouny. PS/MS
- En février, un grand merci à Mme CLAUDEPIERRE et Mme ULRICH, qui sont venues aider les élèves à réaliser un gâteau de crêpes. PS/MS/GS
- Lundi 24/02/2025 : Dépistage visuel organisé par la PMI, pour la classe de PS par une orthoptiste. Cette démarche permet d'identifier les élèves à risque au niveau de l'acuité visuelle et de les adresser plus rapidement en ophtalmologie.
- 04/03/2025, Audrey Gracz est intervenue auprès de la classe de MS/GS afin de travailler la notion de : « Je respecte mon corps et celui d'autrui » aussi afin de renforcer le vocabulaire des différentes parties du corps.
- 11/03/2025, Audrey Gracz est intervenue auprès de la classe de MS/GS afin de renforcer le vocabulaire des fruits et des légumes et apprendre à catégoriser. Des ateliers/jeux ont été mis en place par la suite sur cette notion le 25/03/2025.
- Jeudi 13/03/2025 : « Sauter/Grimper » USEP au gymnase Montrichard de Pàm (PS/MS/GS)
- Jeudi 20/03/2025 : Spectacle « Qui a mangé mon gâteau ? » à l'Auditorium de la Médiathèque de Pàm. Ce spectacle est offert par la Communauté de Communes du bassin mussipontain. PS/MS/GS
- Vendredi 21/03/2025 : Fête du printemps (Carnaval) PS/MS/GS
Les élèves ont présenté un spectacle aux parents : « Toc, toc, toc ! Es-tu prêt ? » et ont défilé par thèmes. L'occasion de partager un moment convivial (beignets/crêpes/gâteaux). Merci aux parents pour ce délicieux moment de partage.

BEZAUMONT

- 5 fois dans l'année, fréquentation du « Bibliobus du 54 » : sensibilisation à la lecture, choix et prêt de livres de qualité chaque semaine
- Jeudi 21/11/2024, Madame Gracz vient en appui pour sensibiliser les CE1 à l'importance d'un bon sommeil et au bon usage des écrans
- Jeudi 28/11/2024, USEP CP « lancer »
- Vendredi 29/11 et plusieurs fois en décembre : Madame Gracz commence, en petits groupes d'élèves, des jeux pour se connaître (vers l'empathie) et un jeu sur les émotions réalisés avec nos élèves, les années précédentes
- Vendredi 29/11/2024, USEP en école et inter-écoles avec la participation à l'action de solidarité « Téléthon » à Maidières l'apm

- Mardi 03/12/2024, : début du programme d' Education au Développement Durable avec « Watty » en CP et CE1 (économie d'eau et d'énergie)
- Jeudi 05/12/2024 (CP) puis 12/12/2024 (CE1) : sortie à la médiathèque de Dieulouard. Travail sur le thème du projet artistique et culturel « mers et eaux », et liaison avec le suivi de la course « Vendée Globe »
- Mardi et jeudi 19/12/2024 : première intervention en CP puis CE1 du musée numérique animé par P. Demange du PEL. 5 œuvres autour de « l'eau/la mer » préparées en équipe pédagogique sont étudiées des grands explorateurs à Victor Hugo.
- Décembre : ateliers « cuisine de fêtes » dans nos classes avec la venue de parents ou grands-parents en appui. Merci à eux
- Vendredi 06/12/2024 : travail en lien avec la tradition de Saint Nicolas puis accueil du saint patron des écoliers ce jour (Chants, poésies, vocabulaire...). Merci à l'association de parents d'élèves « Les Val'heureux » pour sa venue et la distribution de chocolats.
Merci aux familles qui participent aux ventes proposées par l'école au profit des « Val'heureux »
- Vendredi 20/12/2024, à l'occasion de Noël qui arrive, les élèves de l'école de Bezaumont s'habillent aux couleurs de l'évènement et chantent en école « Petit garçon » pour un esprit de fête à Bezaumont. Ils se rendent au spectacle de marionnettes joué par les parents de l'association « Les Val'heureux », et chantent alors devant un public élargi (liaison avec école d'Atton).
Le soir, liaison avec l'école de Loisy, où se déroule « La fête des lumières », le même chant est entonné.
Merci à tous pour ces beaux partages en RPI et avec les familles.
- 06/01/2025 : travail autour de la tradition de la galette puis dégustation en école d'une brioche maison au levain tressée, de petits rois et reines sont désignés
- Lundi 20 janvier : USEP CE1, tournoi de jeu coopératif du Kinball
- Jeudi 23 janvier : deuxième intervention EDD, sur l'eau pour les CP et sur l'alimentation durable en CE1
- Cycle natation sur 8 séances les lundis et jeudis du 27 janvier au 6 mars
- 3/02/2025 : affichages NAH « Non au harcèlement » , la moquerie
- Lundi 24/02/2025 : Lancement du **projet artistique et culturel sur « l'Opéra » en lien avec l'Opéra de Nancy**, sensibilisations dans nos classes et informations sur les différentes étapes (formation des enseignantes le 12/03, visite du lieu opéra le 7/03, venue d'une musicologue le 01/04 à l'école, spectacle « l'Elixir d'amour » de Donizetti le 22/04, ouverture aux familles souhaitée avec une soirée

« opéra » à l'école)

- Vendredi 07/03/2025 : sortie à la journée avec visite de l'opéra le matin et « chasse au trésor » au Muséum aquarium de Nancy l'après-midi, autour du milieu de vie de « l'eau », avec l'aide de parents et grands-parents que nous remercions.
- Lundi 10/03/2025 : USEP CE1, tournoi de Hockey avec arbitrage par des CE1
- Mardi 11/03/2025 : dernières interventions EDD autour d'un approfondissement sur tri des déchets pour les CP, et sur la consommation durable pour les CE1. Des sorties EDD suivront
- Vendredi 14/03/2025 : sortie au cinéma « Le robot sauvage » offerte par la Com Com ; thème choisi qui permet notamment de s'interroger sur l'IA en lien avec « Phare » , « Safer Internet Day »
- Mardi 18 mars : « Carnaval à l'école », l'occasion d'un travail transversal moteur autour du thème traditionnel et d'un partage éducatif et festif lors de la récréation : savoir se classer par catégories, puis oser défiler par groupe devant les camarades. Merci aux familles qui offrent beignets/crêpes/gâteaux à partager à cette occasion
- Jeudi 20/03/2025 (CP) puis 27/03/2025(CE1) : deuxième sortie à la médiathèque autour du thème de l'opéra
- Vendredi 21/03/2025 (CE1) et 28/03/2025(CP) : USEP « orientation », recherche en équipe de balises aux terrains du Paquis à partir d'un plan et de photos. Merci aux parents accompagnateurs

Classe découverte : l'équipe pédagogique de l'école de Loisy réitère sa demande de subvention financière pour le projet de classe découverte 2025-2026 (réservation à faire en 2025). Elle souhaiterait un montant supérieur à celui alloué les années précédentes en raison de l'inflation.

Mme VANSON a demandé à être invitée en Conseil syndical de RPI pour présenter le projet aux élus, pour justifier et anticiper la demande de financement.

LOISY	Piscine Intervention du conservatoire pour la découverte accordéon et trompette Fête des lumières Chandeleur 31/01 Animation nature (CCBPAM) Ce2-Cm1 Cinéma scolaire Visite à la médiathèque Spectacle vivant (CCBPAM) Médiathèque
-------	--

	Sortie scolaire à Verdun Séquence cyclisme en EPS Volley : participation envisagée au tournoi des écoles Place Duroc Sandball : participation envisagée au tournoi des écoles Permis internet Cm2/ permis piéton Ce2 Semaine des mathématiques : concours Kangourou Opération pièces jaunes
--	---

5. Travaux

Mise en place des dates concernant « Bricoles dans les écoles ».

Les écoles doivent proposer des dates aux parents d'élèves et joindre une liste des travaux.

Les listes de travaux concernant les trois écoles sont en pièce jointe ainsi que les remerciements pour les travaux effectués.

6. Questions recensées par les parents d'élèves élus

1) Concernant le RPI pourrait-on être informés de l'actualité du RPI (dissolution, organisation, personnel, ...)

Pas de dissolution, Mme Moutet conserve le poste au niveau du RPI, DOMALIANCE (cantine), 4 personnes ont été embauchées à Loisy pour la cantine. 2 personnes en CDD à Atton.

2) Cantine

* Plusieurs parents nous ont fait part de problèmes de comportement (humiliations, langage grossier ou inapproprié, ...) de la part des agents en charge de la cantine qui conduisent à une dégradation de l'ambiance générale.

* Est ce qu'un premier bilan de ce permis à point pourrait nous être présenté ? Par ailleurs, nous souhaiterions que les

modalités de cette démarche qui n'apparaît pas dans le règlement de la cantine puisse faire l'objet d'une concertation.

- *Une réunion avec le personnel a été faite pour clarifier les choses ;*
- *Le permis n'a point n'a pas eu l'effet escompté ;*
- *Il est prévu une formation pour le personnel (BAFA).*

* Facturation : De gros problèmes de facturation concernent les usagers de la cantine, suite à une facturation en double en octobre que les parents ont dû payer, plus aucune facture n'a été reçue. Quelles sont les aménagements qui sont prévus pour limiter l'impact d'une facture conséquente sur les budgets des familles ?

- *S'adresser au RPI pour les familles en difficulté ;*
- *Un échelonnement est prévu (en réflexion avec la trésorerie).*

* Concernant les tarifs de la cantine, est-ce qu'il est prévu une réflexion sur les tarifs pour les familles modestes ou ayant plusieurs enfants ?

- *Il faudrait avoir un agrément « jeunesse et sport » pour avoir des subventions ; le personnel doit être formé (BAFA).*
- *Une réflexion est en cours.*

3) Pourriez-vous rappeler les modalités de répartition des enfants entre les différentes écoles ? Est-ce que les parents peuvent exprimer des souhaits et si oui de quelle manière ces souhaits peuvent/doivent être formulés.

Les répartitions pédagogiques ont été établies selon les critères suivants déclinés dans la mesure du possible dans cet ordre (rappel : ces critères ont été formalisés en Conseil d'école) :

- A. Le lieu de résidence de l'enfant*
- B. Regroupement de fratrie*
- C. Critères pédagogiques à l'initiative des enseignantes*

Nous suivons ces critères quand la cohorte de GS et la cohorte de CE2 se retrouvent partagées entre les deux écoles. Cela ne sera pas le cas, cette année concernant les CE2.

Cela dit, des précisions peuvent être données par les familles si elles en ressentent le besoin mais la répartition revient aux directrices et le critère pédagogique peut prévaloir. Dans un souci d'équité, nous ne pouvons pas accéder aux demandes personnelles.

Modalité : mail motivé pour une raison valable à la directrice de l'école avant le 06 juin 2025, date de la réunion de répartition.

4) Bricolage dans les écoles : Les parents d'élèves proposent d'organiser des matinées de bricolage dans les écoles, est ce que à ce titre des demandes de financement peuvent être demandées au RPI pour l'achat de fournitures (peinture, matières premières, etc ...).

- *Oui, des petites sommes pourront être allouées pour des petits travaux ;*

5) Pourriez-vous rappeler les conditions qui permettent de convoquer un conseil d'école extraordinaire ?

Dans une école maternelle/primaire, un Conseil d'école extraordinaire peut être convoqué sous certaines conditions spécifiques, définies par le Code de l'éducation et les règlements en vigueur.

Voici les principales conditions qui permettent cette convocation :

A. Qui peut convoquer un conseil d'école extraordinaire ?

- . Le directeur ou la directrice de l'école qui préside le Conseil d'école en concertation avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ;*
- . L'Inspecteur de l'Éducation Nationale ;*
- . Une majorité des membres du Conseil d'école, si une demande écrite est formulée (cela peut inclure les représentants des parents d'élèves, des enseignants et des élus locaux). Cette demande écrite sera étudiée par le directeur et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.*

B. Motifs justifiant un conseil extraordinaire

Un Conseil d'école extraordinaire peut être convoqué pour traiter d'une situation urgente ou exceptionnelle, par exemple :

- . un problème de sécurité dans l'école (travaux urgents, incidents graves, menaces extérieures).*
- . une modification importante du règlement intérieur nécessitant une décision rapide.*
- . une situation de crise (événement grave, climat scolaire tendu, incidents impliquant des élèves, des parents ou des enseignants).*
- . une question liée aux effectifs (fermeture ou ouverture de classe imprévue).*
- . un changement dans l'organisation des temps scolaires.*

C. Procédure de convocation

- . La convocation doit être envoyée au moins 8 jours avant la tenue du conseil, sauf urgence absolue.*
- . Elle doit être accompagnée d'un ordre du jour précis.*
- . Les membres du conseil d'école (enseignants, parents d'élèves élus, représentants de la mairie, etc.) doivent être informés par le directeur de l'école.*

Le Conseil d'école se termine à 20h28.